



Communiqué de presse

Mardi 12 mars 2019

Paris lance « Les Nouvelles Nuits Parisiennes »

La Ville de Paris lance l'appel à projets « Les Nouvelles Nuits Parisiennes », pour développer l'offre et la diversité d'activités nocturnes dans la capitale. Les candidats ont jusqu'au 16 avril pour envoyer leurs projets.

Depuis 2014, la Ville de Paris souhaite promouvoir la richesse et la diversité des animations nocturnes de la capitale. Afin de développer cette offre, la Ville lance l'appel à projets « Les Nouvelles Nuits Parisiennes ».

Parisiennes, Parisiens, associatifs, entrepreneurs, peuvent ainsi proposer des activités originales, gratuites, ouvertes à un public varié, respectant l'environnement et la tranquillité des riverains.

« Nous souhaitons faire émerger de nouvelles activités nocturnes et développer la diversité de l'offre. Une attention particulière sera portée aux projets prévus dans les quartiers populaires, écoresponsables et contribuant à l'animation de l'espace public, à la diversité et à la mixité », explique Frédéric Hocquard, adjoint à la Maire de Paris chargé de la vie nocturne et de la diversité de l'économie culturelle.

Pour permettre la réalisation de ces événements, chaque projet sélectionné pourra être financé à hauteur de 10 000€ maximum.

Les candidats ont jusqu'au 16 avril pour envoyer leurs projets. Ils seront sélectionnés par un jury composé de représentants de la Ville, du Conseil de la Nuit et du Comité des Noctambules. Les premiers événements pourront être mis en place dès cet été.

Toutes les informations pour candidater : <https://www.paris.fr/live/appel-a-projets-les-nouvelles-nuits-parisiennes-6486>

Contact presse : Perrine Boiton - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr